

## **Séance du 26.03.2009**

### **Rallye international du Valais**

Le Conseil accorde les autorisations nécessaires au Rallye international du Valais pour l'utilisation des routes communales le jeudi 29 octobre 2009.

### **Course de côte automobile Ayent-Anzère**

Le Conseil délivre l'autorisation pour la course de côte automobile Ayent – Anzère qui aura lieu les 25 et 26 juillet 2009

### **Mise au concours personnel enseignant**

Après prise de connaissance d'un rapport de la direction des écoles, le Conseil décide de mettre au concours les postes suivants :

- un poste d'enseignant-e de classe primaire à temps partiel (environ mi-temps),
- un poste d'enseignant-e d'allemand et de sciences au CO (environ 15 périodes).

## **Séance plénière du Conseil général du 30.04.2009**

Le Conseil prend connaissance de l'ordre du jour proposé par le bureau du Conseil général pour la séance plénière du 30.04.2009. Aucune modification n'y est apportée.

### **Groupement de traitement par hélicoptère**

Le Conseil accepte qu'un agent de la police municipale apporte son aide pour les fermetures de routes lors des travaux de sulfatages par hélicoptère.

### **Edilité**

Six autorisations de construire sont délivrées.

### **Bourgeoisie : comptes 2008 et budget 2009**

Le Conseil bourgeoisial prend connaissance et accepte les comptes 2008 de la Bourgeoisie.

Le total du bilan au 31.12.2008 se monte à Fr. 1'581'344.10. La fortune nette s'élève à Fr. 1'441'823.70, après enregistrement du résultat de l'exercice.

L'aperçu du compte de résultat annuel ci-après mentionne de manière condensée les principaux chiffres de l'exercice.

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	136'459.35
Revenus financiers	fr.	196'021.80
<b>Marge d'autofinancement</b>	fr.	<b>59'562.45</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	fr.	59'562.45
Amortissements ordinaires	fr.	71'340.00
<b>Excédent de charges</b>	fr.	<b>11'777.55</b>

## Financement

Marge d'autofinancement	fr.	59'562.45
<b>Excédent de financement</b>	fr.	<b>59'562.45</b>

**Bourgeoisie : budget 2009 et plan financier**

Le Conseil bourgeoisial prend connaissance et accepte le budget 2009. La marge d'autofinancement est de Fr. 8'000.00. Les amortissements se montent à Fr. 64'200.00. L'excédent de charges se monte à Fr. 56'200.00.

Il accepte également le plan financier 2009-2012.

**Séance du 09.04.2009****Mandat de gestion des forêts de protection**

Le Conseil prend connaissance du projet de contrat de prestations proposé par le service cantonal des forêts et du paysage. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention/programme "forêts de protection" liant le canton et la Confédération pour la période RPT 2008-2011.

La surface à traiter est de 152 ha sur 4 ans.

Le Conseil accepte le contrat de prestations proposé. Celui-ci est conclu entre le Canton du Valais et le Triage forestier Lienne-Morge. Il accepte également le mandat de gestion des forêts de protection 2008-2011 conclu entre la Bourgeoisie/Commune d'Ayent et le Triage forestier Lienne-Morge.

**Crèche Naftaline**

Compte tenu de la fréquentation importante, et conformément aux normes cantonales en vigueur, il appert que le personnel communal travaillant à la crèche est insuffisant.

Ainsi donc, afin de compléter les effectifs nécessaires (fin de formation, diminution de temps de travail d'une employée, etc...), le Conseil décide de mettre au concours les postes suivants :

- Poste d'éducateur/éducatrice de la petite enfance "formation en emploi", à 60 %.
- Poste de professionnel(le) de la petite enfance à 80 %.
- Poste d'auxiliaire de crèche à 60 %.

### **Conciergerie**

Le Conseil prend connaissance et accepte la démission d'une employée du service de conciergerie. Afin de la remplacer, il décide de mettre au concours un poste d'auxiliaire concierge à temps partiel (50 à 60 %).

### **Edilité**

Trois autorisations de construire sont délivrées.